



PNUE

**Programme des  
Nations Unies  
pour l'Environnement**

Distr. limitée

UNEP(DEPI)/CAR WG.31/5.Rev.1  
3 septembre 2008

Original: ANGLAIS

Quatrième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) des Parties contractantes (COP) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes

Le Gosier, Guadeloupe, France, du 2 au 5 juillet 2008

**PROJET FINAL REVISE**

**PLAN DE TRAVAIL ET DE BUDGET DU PROGRAMME REGIONAL DE  
SPAW POUR LA PERIODE BIENNALE 2008-2009**

*Pour des raisons d'économie, les documents de la réunion seront imprimés en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs copies des documents de travail et d'information, et de ne pas demander des copies supplémentaires.*



## Table de matières

Acronymes.....	iii
1. INTRODUCTION.....	1
2. SOUS-PROGRAMMES ET ACTIVITÉS.....	3
2.1 Coordination du programme.....	3
2.2 Renforcement des zones protégés dans la région des Caraïbes.....	6
2.3 Mise au point des zones protégés dans la région des Caraïbes.....	9
2.4 Conservation des espèces menacées et en danger.....	12
2.5 Conervation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers.....	16
2.6 Tourisme durable.....	20
Annexe I : Budget du Programme SPAW pour l'exercice biennale 2008-2009.....	23



## Acronymes

ACS	Association des États de la Caraïbe
AGRRA	Atlantic and Gulf Rapid Reef Assessment
AMEP	Evaluation et gestion de la pollution environnementale du PEC
CABI	CAB International (ancien Commonwealth Agricultural Bureau)
CaMPAM	Réseau des responsables de zones marines protégées
CAR	Centre d'activités régional
CARICOMP	Caribbean Coastal and Marine Productivity (Programme)
CAR/UCR	Unité de coordination régionale pour les Caraïbes
CCA	Association de conservation des Caraïbes
CCA-CCAMP	CCA- Programme de Gestion des milieux marin et côtier
CCSTI	Comité consultatif scientifique et technique intérimaire
CDB	Convention sur la diversité biologique
CEN	Caribbean Environmental Network (Projet)
CETA	Communication, Education, Formation et Sensibilisation du PEC
CHA-CAST	Association hôtelière des Caraïbes - Alliance pour un tourisme durable
CI	Conservation International
CIT	Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines
CITES	Convention sur le commerce international des espèces sauvages de la faune et de la flore menacées d'extinction
CMS	Convention sur les espèces migratoires et la protection de la faune sauvage
COP	Conférence des Parties
CORAL	Alliance pour les récifs coralliens
CRFM	Mécanisme régional pour la pêche dans les Caraïbes
CTO	Organisation du tourisme des Caraïbes
ECCN	Réseau pour les cétacés des Caraïbes orientales
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FNU	Fondation des Nations Unies
GCFI	Institut des Pêches du Golfe du Mexique et des Caraïbes
GCRMN	Réseau de surveillance continue des récifs coralliens
GEO	Perspectives mondiales en matière d'environnement
GIS	Systèmes d'information géographique

IABIN	Réseau d'information sur la diversité biologique interaméricaine
IBA	Importantes zones d'oiseaux
ICRAN	Réseau international d'action en faveur des récifs coralliens
ICRI	Initiative internationale en faveur des récifs coralliens
IFAW	Fonds international pour la défense des animaux
IGM	Réunion Intergouvernementale
IMO	International Maritime Organization
INVEMAR	Centro de Investigaciones Marinas de Colombia
IRF	Island Resources Foundation
LBS	Pollution due à des sources et à des activités terrestres
MA	Millennium Ecosystem Assessment
MBRS	Mesoamerican Barrier Reef System, un Projet du CCAD/FEM/Banque Mondiale
MER	Centre de recherches et d'études marines
MPA	Zone marine protégée
NACRI	Netherlands Antilles Coral Reef Initiative
NOAA	National Oceanic and Atmospheric Administration
NFWF	National Fish and Wildlife Foundation
OEA	Organisation des États américains
OECS	Organisation des États des Caraïbes de l'Est
OECS-ESDU	OECS - Unité de l'Environnement et du développement durable
DoS/OIE (OESI)	Département d'État des États-Unis d'Amérique, Initiative pour les Océans l'environnement et les sciences
PCR	Plan de Coordination régional
PEC	Programme pour l'Environnement des Caraïbes
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PNUE-DTIE	Département de la Technologie, de l'Industrie et de l'Économie du PNUE
PNUE-WCMC	Centre mondial de conservation et de surveillance du PNUE
ROLAC	Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes
RMA	Région Mésoaméricaine
SBSTTA	Organe subsidiaire du Conseil scientifique technique et technologique de la CDB
SCSCB	Société pour la Conservation et l'étude des oiseaux des Caraïbes

SIDA	Agence suédoise pour le développement international
SIDS-POA	Programme d'Action des petits États insulaires en développement
SOE	État de l'Environnement
SPAW	Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées
SCRFA	Société pour la conservation des rassemblements de poissons des récifs
STAC	Comité consultatif scientifique et technique
TNC	The Nature Conservancy
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
UWI-NRMP	Université des Indes occidentales - Programme de gestion des ressources naturelles
WECAFC	Commission de la pêche atlantique centrale de l'ouest de la FAO
WCPA	Commission mondiale relative aux zones protégées
WHMSI	Initiative des espèces migratrices de l'hémisphère occidental
WIDECAST	Réseau pour la conservation des tortues marines
WRI	Institut des Ressources mondiales (IRM)
WW2BW	White Water to Blue Water Initiative



## **PROJET FINAL REVISE**

### **PLAN DE TRAVAIL DU PROGRAMME REGIONAL DE SPAW POUR LA PERIODE BIENNALE 2008-2009**

#### **1. INTRODUCTION**

1. Ce plan de travail couvre la période biennale 2008-2009, et fixe les priorités du Programme régional relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées dans la région des Caraïbes (Programme SPAW). Pendant cette période, le Plan de travail sera axé sur les activités visant à mettre en oeuvre le Protocole SPAW, sur la coordination avec d'autres programmes régionaux et organisations oeuvrant sur les zones et la vie sauvage protégées, et sur la coordination avec les initiatives mondiales pertinentes et les accords multilatéraux sur l'environnement.
2. Le Protocole SPAW est entré en vigueur le 18 juin 2000, et à cette date, douze gouvernements sont devenus parties contractantes (Barbade, Colombie, Cuba, République Dominicaine, France, Pays Bas, Panama, Sainte Lucie, Saint Vincent et les Grenadines, Trinidad et Tobago, États-Unis d'Amérique, et Venezuela).
3. Les objectifs du Programme SPAW sont les suivants :
  - a) Augmenter de manière significative le nombre et améliorer la gestion des zones protégées et des espèces de la Région des Caraïbes, y compris, le cas échéant, l'appui à la conservation nationale et régionale et les stratégies de gestion et les plans.
  - b) Développer une capacité régionale forte en matière de coordination et d'échange d'informations, de formation et d'assistance technique, à l'appui des efforts nationaux de conservation de la diversité biologique.
  - c) Coordonner les activités avec le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique CDB, de même qu'avec d'autres traités liés à la diversité biologique, comme CITES, RAMSAR, les Conventions de Bonn et de l'Hémisphère occidental.
4. Ce plan de travail vise à assurer la continuité et l'expansion des activités et des tâches émanant du plan de travail 2006-2007 du Programme SPAW. Le secrétariat a préparé ce document en prenant en considération les décisions et les recommandations de toutes les réunions précédentes de SPAW (la Conférence des Parties - COP, et les Comités consultatifs scientifiques et techniques - STAC) ainsi que les questions liées (au niveau régional et mondial) aux objectifs du Protocole SPAW et du Programme. Il prend également en compte les recommandations émanant de la dernière réunion de l'Organe subsidiaire du Conseil scientifique technique et technologique (SBSTTA-13) et la COP 9 du CDB.

5. Le plan de travail se compose de six éléments de programme majeurs (sous-programmes), à savoir :
  - a) Coordination du programme
  - b) Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes (y compris la formation et le renforcement de capacités pour la gestion des zones protégées)
  - c) Mise au point des lignes directrices relatives à la gestion des espèces et des zones protégées.
  - d) Conservation des espèces menacées et en danger
  - e) Conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins (y compris les activités de l'ICRI), et
  - f) Le tourisme durable.
6. Le plan de travail vise aussi à promouvoir les principes de l'Approche par écosystème et leur intégration dans le processus de développement et de planification, pour traiter la dégradation des services écosystémiques prioritaires sélectionnés, tels qu'ils ont été identifiés par l'Évaluation de l'écosystème à l'occasion du Millénaire. De même, pour répondre, par l'intermédiaire de la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources marines et côtières, au 4<sup>ème</sup> Global Environment Outlook – l'environnement pour le développement (GEO-4, 2007), un appel urgent à l'action a été lancé pour répondre aux défis environnementaux mondiaux : changement climatique, dégradation des terres, pénurie de l'eau et perte de diversité biologique. Il s'agit des problèmes les plus persistants et en augmentation, indiquant que l'écosystème actuel a atteint un tel niveau de menace qu'il affecte de plus en plus le bien-être humain. Dans ce contexte, le PNUE développe actuellement un Programme de gestion de l'écosystème (PGE) qui sera pris en considération pendant la période biennale afin de développer des liens et des synergies, le cas échéant, et lorsqu'il sera approuvé par le Conseil d'administration du PNUE.
7. Le PGE fournit une approche intégrale qui a démontré qu'elle est plus effective dans la conservation de la diversité biologique et des écosystèmes que des approches sectorielles et basées sur les biomes seulement, qui ont conduit à des pertes de diversité biologique et de productivité, à des habitats fragmentés, et à un déclin général des services écosystémiques critiques pour le bien-être humain. L'approche par écosystème reconnaît l'interdépendance des systèmes écologiques et sociaux et admet les aspects multidimensionnels du bien-être humain. Cette approche est aussi appuyée par d'autres accords multilatéraux comme la Convention sur la Diversité biologique (CDB) et la Convention Ramsar.
8. La réflexion autour de l'écosystème est souvent complexe et un défi majeur est de canaliser l'approche par écosystème dans la planification du développement et dans les pratiques politiques et de gestion. Cependant, de plus en plus d'outils économiques sont disponibles pour l'évaluation des services écosystémiques et un nombre chaque fois plus important d'études de cas réussis (par exemple, CDB-SBSTA 12) incite à une plus large application de l'approche par écosystème. Un certain nombre d'activités du Programme SPAW viseront à appuyer l'évaluation des services écosystémiques.

## 2. SOUS-PROGRAMMES ET ACTIVITÉS

9. Les sections suivantes fournissent un résumé des objectifs, des activités et des résultats attendus de tous les projets et activités qui seront mis en oeuvre dans le cadre du Programme SPAW, pendant la période biennale 2008-2009.

### 2.1 Coordination du programme

#### Objectifs

10. Les objectifs de la coordination du programme SPAW sont :

- a) Promouvoir le Protocole SPAW pour en assurer la ratification, l'adhésion, et une mise en oeuvre effective ;
- b) Assurer que la formulation et la mise en oeuvre des activités du programme satisfont aux conditions et aux besoins du Protocole SPAW et de ses Parties contractantes ;
- c) Développer la coordination, la collaboration et les mécanismes de communication avec des organisations et des programmes liés aux objectifs de SPAW ;
- d) Améliorer la coordination dans la programmation régionale sur les zones et la vie sauvage protégées dans la région des Caraïbes ; et
- e) Surveiller les activités quotidiennes et la coordination générale des différents projets et activités du Programme SPAW.

#### Activités

11. *Personnel du Programme SPAW* : pendant la période biennale 2008-2009, la coordination quotidienne pour la mise en oeuvre des activités du programme sera toujours supervisée par l'équipe suivante :

<b>2.1 COORDINATION DU PROGRAMME</b>	
<b>Poste</b>	<b>Fonctions principales</b>
<b>Secrétariat du PEC-PNUE, Kingston, Jamaïque</b>	
Administrateur du programme SPAW	Responsable de la coordination générale du Programme SPAW
Secrétaire bilingue (anglais/espagnol)	En appui au programme SPAW

### **Centre d'activités régional de SPAW, en Guadeloupe, dirigé par le Gouvernement français**

Le CAR/SPAW est composé d'une équipe formée par un Directeur, un administrateur de programme (qui sera recruté sous peu après le départ du tenant du poste, en janvier 2008), un assistant de documentation à temps partiel appuyant le secrétariat dans les différentes activités, en particulier, la coordination des actions mandatées par le STAC et la COP, dans la collecte de fonds et dans la révision et la traduction en français d'un certain nombre de documents. Au moins une réunion annuelle est tenue entre le secrétariat et l'équipe du CAR/SPAW, pour coordonner et évaluer les activités. Le CAR/SPAW prend en charge les coûts de ces réunions.

12. Les responsabilités et les fonctions principales qui doivent être assurées dans la mise en oeuvre du Protocole SPAW et le Programme sont :

- a) La coordination avec les programmes pertinents, les donateurs et les organisations pour développer, comme il convient, les synergies, et la collaboration sur des questions d'intérêt commun :
  - Association des États de la Caraïbe (ACS)
  - BirdLife International
  - Association pour la Conservation des Caraïbes (CCA)
  - Commission centraméricaine de l'environnement et du développement (CCAD)
  - Mécanisme régional pour la pêche dans les Caraïbes (CRFM)
  - Organisation du Tourisme des Caraïbes (CTO), et l'Association hôtelière des Caraïbes – Alliance pour un tourisme durable (CHA-CAST)
  - Organisation du Tourisme des Caraïbes (CTO)
  - CAB International (ancien Commonwealth Agricultural Bureau)
  - Convention sur le commerce international des espèces sauvages de la faune et de la flore menacées d'extinction (CITES).
  - Initiative et le Programme mondial sur les espèces envahissantes (GISP)
  - IOCARIBE/UNESCO
  - Initiative internationale en faveur des récifs coralliens (ICRI)
  - Mesoamerican Barrier Reef Initiative (MBRS)
  - Unité de l'environnement et du développement durable de l'Organisation des États des Caraïbes de l'Est (OECS-ESDU)
  - SCBC
  - SCRFA
  - Programme d'Action des Petits États insulaires en développement (SIDS-POA)
  - Agence suédoise pour le développement international (SIDA)
  - The Nature Conservancy (TNC)
  - Plan d'action de ROLAC PNUE
  - Initiative White Water to Blue Water (WW2BW)
  - Commission mondiale sur les zones protégées (WCPA)
  - Union mondiale pour la conservation de la nature (UICN)

- Commission de la Pêche Atlantique centrale de l'ouest (WECAFC) de la FAO
  - Patrimoine mondial culturel et naturel (WHC) de l'UNESCO
- b) Appui à la mise en oeuvre des mémorandums de coopération existants et des accords de collaboration avec des AEM pertinentes. Convention sur la Diversité biologique (CDB) ; Convention sur la conservation des espèces migratrices (CMS) ; Convention sur les zones humides d'importance internationale (Ramsar) ; Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines (CIT) ; Initiative des espèces migratrices de l'hémisphère occidental (WHMSI)
- c) Mise en oeuvre du Protocole SPAW et exécution de son Programme régional par l'intermédiaire des actions suivantes:
- Formulation du Plan de travail et Budget pour la période biennale 2010-2011.
  - Tenue et service de la quatrième STAC et cinquième COP en 2008.
  - Promotion du Protocole SPAW à travers des exposés aux forums pertinents, par des communications avec les gouvernements et la sensibilisation du public afin de susciter l'appui, l'engagement d'autres Parties et améliorer la mise en oeuvre.
  - Consultation, le cas échéant, sur la Mise au point d'un format de rapport dans le cadre du Protocole SPAW qui soit harmonisé avec les conditions des rapports d'autres AEM (comprenant l'amélioration du suivi et l'évaluation de projets régionaux afin de mesurer leur impact) Cette activité sera mise en oeuvre le cas échéant en rapport avec les développements au sein du PEC, du PNUE et autres Accords multilatéraux.
- d) Poursuite de la collecte de fonds auprès des gouvernements, donateurs et organisations pertinentes.
- e) Le secrétariat continuera de coordonner et de coopérer s'il convient avec d'autres initiatives et projets pertinents aux écosystèmes côtiers et marins dans la région, y compris des projets AMEP sur l'intégration de la gestion des bassins versants et des zones côtières (IWCAM) dans les petits états insulaires en développement (SIDS) de la région des Caraïbes et la réduction des déversements des pesticides dans la mer des Caraïbes, adoptés par le Fonds pour l'Environnement mondial (FEM) et mis en oeuvre par le biais du PEC.

<b>Centre d'activités régional SPAW, Guadeloupe, dirigé par le Gouvernement français</b>
--

- |  |
|--|
| <p>a) La programmation conjointe des activités avec l'UCR/CAR et la coordination durant la mise en oeuvre des activités seront poursuivies. Pendant la période biennale, le CAR/SPAW travaillera spécifiquement sur : sur la mise au point du plan d'action des mammifères marins, l'appui aux activités de conservation des espèces (en particulier des oiseaux migrateurs) les lignes directrices pour éviter que les espèces deviennent menacées ou en danger, et sur la collecte de fonds en coordination avec le Secrétariat (et en particulier, l'Union Européenne).</p> <p>b) La promotion du Protocole SPAW et ses objectifs pour aider à la ratification par les non Parties, y compris l'Union européenne.</p> |
|--|

Résultats attendus

Les principaux résultats de la coordination du Programme seront :

- a) La quatrième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC4)
- b) La cinquième Réunion des Parties contractantes (COP5) au Protocole SPAW
- c) Le Plan de travail et le Budget pour la période 2010-2011, qui reflétera les problèmes émergents liés à la biodiversité d'importance régionale et la réponse aux objectifs de SPAW, tout en appuyant les objectifs des MEAs concernés, y compris les buts de la CDB et les principes de l'approche par écosystème.
- d) Les propositions de projet en appui aux objectifs et au financement de SPAW.
- e) Une collaboration accrue et des synergies avec des organisations et des initiatives pertinentes à l'intérieur et à l'extérieur de la région, et
- f) Une plus grande implication des gouvernements dans les activités de SPAW et d'autres Parties venant se joindre au Protocole SPAW.

Budget proposé

Activité	2008			2009		
	CTF	Autres sources	Total	CTF	Autres sources*	Total
Préparation aux Réunions de STAC et de la COP (documents)	10,000	-	10,000	-	-	-
Promotion du Programme SPAW lors des réunions et diffusion de l'information	-	-	-	5,000	5,000	10,000
<b>TOTAL (US\$)</b>	10,000	-	10,000	5,000	5,000	10,000

\* À être réunis auprès des donateurs intéressés

Note : les coûts opérationnels (salaires, déplacements, communication, etc) sont couverts par le budget de coordination du CAR/UCR.

**2.2 Renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes**Objectifs

13. Les objectifs de ce sous-programme sont :

- a) Renforcer la gestion des parcs et des zones protégées dans la région des Caraïbes, y compris la communication entre les parcs et les zones protégées dans la région ;
- b) Assister, le cas échéant, les gouvernements dans l'identification et l'établissement des zones protégées ;

- c) Sensibiliser les gouvernements sur la nécessité et l'importance de financer les zones protégées, et promouvoir la mise au point de mécanismes de financement et des stratégies pour une gestion réussie des parcs et des zones protégées ; et
- d) Promouvoir les zones protégées dans le contexte de la conservation d'importantes ressources naturelles qui sont nécessaires pour le développement durable de la région.

### Activités

14. Les activités qui doivent être mises en oeuvre pendant la période biennale sont :

<b>2.2 RENFORCEMENT DES ZONES PROTÉGÉES DANS LA REGION DES CARAIBES</b>
<b>Activités</b>
<p>15. Renforcement des MPA par le biais des activités du Réseau et Forum CaMPAM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Conduire une session technique et une réunion organisationnelle des MPA lors des réunions annuelles du Gulf and Caribbean Fisheries Institute (2008 et 2009), pour promouvoir l'échange d'informations entre les responsables, les pêcheurs et les scientifiques.</li> <li>b) Appuyer au moins six MPA à travers le microfinancement (US\$8,000 par zone), en fonction des critères pertinents développés à ce propos et se focalisant sur la demande et des besoins prioritaires pour un tourisme durable et des pratiques de pêche durable. Les propositions abordant les problèmes suivants seront prises en considération favorablement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des programmes de gestion des zones côtières, conduisant à la résolution de conflits ou à la promotion d'alternatives locales durables, en impliquant les parties prenantes dans le tourisme, les activités ou les fournisseurs de services ;</li> <li>• Des activités et des pratiques touristiques durables qui servent de base au zonage des MPA et élaboration ou application des régulations appropriées ;</li> <li>• Sensibiliser davantage les communautés locales, les utilisateurs des ressources ou autres parties prenantes, sur les services écosystémiques fournis par les MPA, le rapport avec les moyens de subsistance et de bien-être et sur les besoins des ressources marines gérées de manière durable pour le tourisme dans la MPA (par exemple, les récifs coralliens, l'observation des mammifères marins ; les croisières et activités nautiques) ;</li> <li>• Échange des expériences et des meilleures pratiques entre les responsables des MPA sur des pratiques de pêche durable et des pratiques touristiques durables ;</li> <li>• Suivi des activités touristiques durables mises en oeuvre à travers le projet ICRAN MAR, en particulier, l'application des lignes directrices du tourisme lié au milieu marin et les normes mises au point dans le cadre de ce projet.</li> </ul> </li> <li>c) Faciliter les communications et les échanges à travers la liste électronique existante du CaMPAM ;</li> </ul>

- d) Programme de Formation de formateurs (ToT) en gestion de MPA, en collaboration avec le Programme CETA du PEC : Finaliser la donation de la Fondation MacArthur et mettre en oeuvre un nouveau cours en conservant les résultats de l'évaluation ToT complété en 2006. Les activités principales sont :
- Surveiller, aider et évaluer le suivi de la formation locale des participants aux cours de 2007 et 2008-2009 dans leurs pays respectifs.
  - Conception, organisation et production d'un cours de formation de formateurs (2008-2009) en anglais, pour un nombre estimé de 15 gestionnaires de MPA. Tenant compte des problèmes émergents et du module et du manuel actualisés, ce cours se focaliserait sur des questions touchant les récifs coralliens comme la résilience, le changement climatique et les espèces marines envahissantes.
  - Diffusion du Manuel révisé, en anglais et en espagnol, à travers le site Internet, les réseaux comme WW2BW, et en format CD dans la région et ailleurs.
  - Coordination avec des activités de création de capacités similaires, comme celles développées par les Conventions pour la protection des sites du patrimoine mondial WHC et Ramsar, en Amérique latine et les Caraïbes, IABIN et WHMSI.
- e) Amélioration de la base de données des MPA régionales
- Continuer la mise à jour et l'amélioration de la base des données des MPA selon sa nouvelle conception, en collaboration avec CETA et en coordination avec la Base de données mondiale des zones protégées du PNEU-WCMC et la base de données IABIN, le CAR/SPAW et les partenaires CaMPAM.

16. Collaboration avec la CBD sur les objectifs 2012

- a) Initier le processus vers le développement d'un réseau régional de MPA, dès que les lignes directrices des PA auront été adoptées.
- b) Appuyer les efforts des Parties à développer des réseaux de MPA nationaux et à leur renforcement.
- c) Coordonner les apports régionaux pour contribuer aux objectifs de 2010 avec WCPA, TNC et les organisations pertinentes, en particulier en ce qui concerne la mise en oeuvre de l'initiative Caribbean Challenge, qui cherche à créer l'appui, l'engagement politique et la pérennité financière des zones protégées de la région.

Résultats attendus

17. Les principaux résultats de ce sous-programme seront :

- a) Une capacité de gestion améliorée dans plusieurs MPA de la région des Caraïbes ;
- b) Une base de donnée sur Internet actualisée et intégrale des MPA de la région des Caraïbes;

- c) Un plus grand engagement et appui de la part des gouvernements et des donateurs envers les zones protégées du milieu marin, en vue d'atteindre les objectifs de 2012 de la CDB.

*Budget proposé*

Activité	2008			2009		
	CTF	Autres sources	Total	CTF	Autres sources*	Total
Appui à la session technique du PAM au GCFI (2008 – 2009)	5,000	5,000	10,000	5,000	5,000	10,000
Six micro-financements pour renforcer des PAM	5,000	20,000*	25,000	5,000	20,000	25,000
Appui au programme ToT (cours régionaux en 2009 et cours de suivi )	10,000	10,000**	20,000	10,000	35,000*	45,000
Compléter et maintenir la base de données des PAM	10,000	5,000	15,000	5,000	10,000	15,000
Développer un réseau régional de PA	-	5,000	5,000	5,000	10,000	15,000
<b>TOTAL (US\$)</b>	<b>30,000</b>	<b>45,000</b>	<b>75,000</b>	<b>30,000</b>	<b>80,000</b>	<b>110,000</b>

\* Financement de Sida

\*\* Reste du financement issu de la subvention de la Fondation McArthur

### **2.3 Mise au point des lignes directrices pour la gestion des zones et des espèces protégées**

*Objectifs*

18. Les objectifs de ce sous-programme sont :

- a) Promouvoir et aider à la mise au point et à la mise en oeuvre des lignes directrices pour l'établissement et la gestion des zones protégées, élaborées dans le cadre de SPAW ;
- b) Promouvoir la planification du système national des zones protégées, comme un mécanisme pour l'élaboration d'une législation pertinente et des mécanismes d'élaboration de rapports, et
- c) Promouvoir et aider à la mise au point et à la mise en oeuvre des lignes directrices sur la conservation et la gestion des espèces, élaborées dans le cadre de SPAW.

Activités

Les activités qui doivent être mises en oeuvre pendant la période biennale sont les suivantes :

<b>2.3 MISE AU POINT DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION DES ESPECES ET DES ZONES PROTÉGÉES</b>	
<b>Activités</b>	
19.	<p>Mettre en oeuvre des activités pilotes afin de tester les lignes directrices lors de l'évaluation des zones protégées en vue de leur inscription dans la liste, dans le cadre du Protocole SPAW(UNEP(DEPI)/CAR WG.31/3.Rev.1).</p> <p>a) Collaborer avec le CAR/SPAW, les Parties à SPAW et les experts régionaux pour identifier les parties intéressées à une activité pilote, en vue de tester les lignes directrices proposées, pour mettre au point un Programme et un réseau régional de MPA.</p> <p>b) Intégrer, comme il convient, les lignes directrices socio-économiques pour les gestionnaires côtiers, qui ont été élaborées par l'Université des Indes occidentales - Programme de gestion des ressources naturelles (UWI-NRMP), suite à la formation du personnel des MPA au suivi socioéconomique, avec des fonds de NOAA.</p>
20.	<p>Élaborer des critères pour l'évaluation des exemptions à l'Article 11 du Protocole SPAW</p> <p>Établir dès que possible, le groupe de travail <i>Ad Hoc</i> pour initier une discussion sur cette question suivant le modèle du groupe de travail établi pour la révision des critères d'inscription dans la liste des espèces dans le cadre des Annexes au Protocole SPAW et en utilisant l'analyse légale préliminaire présentée au document UNEP(DEC)/CAR WG.29/INF.5, "Legal Review on Interpretation of Exemptions under Article 11(2) of the SPAW Protocol", comme point de départ</p>
21.	<p>Élaborer des critères et des lignes directrices pour prévenir que des espèces soient menacées ou en danger (UNEP(DEPI)/CAR IG.25/INF.4).</p> <p>a) Établir un groupe de travail <i>Ad Hoc</i> dès que possible, pour mettre au point un projet de critères et de lignes directrices conformément à la Décision 8 de la COP 4 en 2006. Le groupe de travail sera coordonné par Island Resources Foundation avec la collaboration du CAR/SPAW et le secrétariat. Le SPAW/RAC, en coordination avec la Island Resources Foundation, poursuivra l'élaboration du projet préliminaire, en attendant la création du Groupe de travail ad hoc. Des commentaires de la part d'experts seront les bienvenus durant cette période.</p>

22. Application des critères pour l'inscription des espèces dans la liste des Annexes au Protocole :
- Entamer le processus pour mettre à jour les Annexes de 1991 par une révision consultative entre les experts nommés par les Parties et en coordination avec le processus de Liste Rouge de l'UICN et la Commission sur la survie des espèces. En vue d'aborder les questions de conservation des espèces dans la région des Caraïbes, y compris les espèces en danger critique d'intérêt régional qui ne sont pas encore incluses dans les Annexes originales, un groupe de travail intersession pourrait être établi pour travailler sur les listes par groupes d'espèces (par exemple, les poissons, les oiseaux, les reptiles, etc.)

### Résultats attendus

23. Les résultats principaux de ce sous-programme seront :
- Une liste des zones protégées au titre du Protocole SPAW ;
  - Des critères préliminaires pour l'évaluation des exemptions de l'Article 11 ;
  - Des lignes directrices et des critères pour prévenir que les espèces deviennent menacées ou en danger ;
  - La proposition d'une liste des espèces menacées ou en danger à être incluse dans les Annexes du Protocole SPAW.

### Budget proposé

Activité	2008			2009		
	CTF	Autres sources	Total	CTF	Autres sources	Total
Mise en oeuvre d'activités pilotes afin de tester les lignes directrices lors de l'évaluation des zones protégées en vue de leur inscription dans la liste, dans le cadre du Protocole SPAW	10.000	20.000*	30.000	10.000	10.000	20.000
Élaborer des critères et des lignes directrices pour prévenir que des espèces soient menacées ou en danger	-	10.000*	10.000	-	10.000	10.000
Élaborer des critères pour l'évaluation des exemptions à l'Article 11 du Protocole SPAW	-	5.000	5.000	5.000	10.000	15.000
Application des critères pour l'inscription des espèces dans la liste des Annexes au Protocole et espèces susceptibles d'être ajoutées aux Annexes.	5.000	10.000	15.000	5.000	15.000	20.000
<b>TOTAL (US\$)</b>	15.000	45.000	60.000	20.000	45.000	65.000

\* Apportés en 2008 par le gouvernement français

## **2.4 Conservation des espèces menacées et en danger**

### Objectifs

24. Les objectifs de cet élément de programme sont :
- a) Créer un consensus dans la région sur les priorités dans la gestion des espèces migratrices et en danger ;
  - b) Mettre en oeuvre les activités prioritaires des plans de gestion et de récupération des espèces, mis au point dans le cadre de SPAW; et
  - c) Mettre au point, comme il convient, des plans de gestion adéquats et des programmes pour les espèces prioritaires d'intérêt régional, y compris celles d'importance économique.

### Activités

25. Les activités qui doivent être mises en oeuvre pendant la période biennale 2008-2009 sont les suivantes :

<b>2.4 CONSERVATION DES ESPECES MENACEES ET EN DANGER</b>	
<b>Activités</b>	
26.	<p>Conservation des mammifères marins (en collaboration avec ECCN, WDCCS, IFAW, la Commission pour la survie des espèces de l'UICN et le CAR de SPAW )</p> <p>a) Finaliser et mettre en oeuvre le Plan d'Action régional pour les mammifères marins (PAMM) dans les Caraïbes (UNEP(DEPI)/CAR WG.31/4.Rev.1). Il sera focalisé sur les recommandations de l'Atelier régional d'experts (Barbade, 2005) et sur les Actions prioritaires du PAMM : Plan quinquennal. Les activités proposées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer la mise à jour de la compilation de l'information concernant la bibliographie, les capacités, l'expertise, les mammifères marins en captivité, etc. et initier l'élaboration d'une base de données.</li> <li>• Entreprendre la compilation des connaissances existantes sur les mammifères marins de la région (par exemple, biologie, distribution, déplacements saisonniers, dynamiques des populations, habitat et écologie), en particulier dans les zones peu étudiées et les mettre à la disposition des parties prenantes.</li> <li>• Identifier les écarts dans la connaissance scientifique et faire des recommandations pour la recherche et le suivi afin de supprimer ces écarts. Il est important d'au moins recueillir des données sur une population de base et des statistiques sur les captures (tant délibérées qu'accessoires).</li> <li>• Améliorer l'information sur les prises des mammifères marins dans les pêcheries, en coopération avec FAO/WECAFC, le Mécanisme régional pour la pêche dans les Caraïbes et les Départements de la pêche. Le CAR/SPAW et le secrétariat du PEC développeront des relations de travail solides avec les autorités de la pêche et les</li> </ul>

parties prenantes (Universités, ONG, etc.) afin de traiter les questions liées à la mortalité due à la pêche des mammifères marins.

- Appuyer la désignation de zones marines protégées et autres régimes de gestion qui maintiennent les connexions écologiques (par exemple, les sanctuaires jumelés promouvant la protection des avoires frontaliers), par l'implication et la participation des utilisateurs et des parties prenantes.
- Renforcer des capacités pour traiter l'ensablement, en utilisant le modèle de l'Atelier de formation sur une réponse régionale à l'ensablement des mammifères marins des Caraïbes orientales, organisé à Trinidad et Tobago (15-18 novembre 2005), et appuyer le développement d'un réseau et des archives sur l'ensablement des mammifères marins.
- Convoquer à un atelier régional sur les meilleures pratiques concernant l'observation des mammifères marins et améliorer les opportunités pour les communautés locales, de bénéficier économiquement du tourisme basé sur les mammifères marins. Cette activité fournira également l'occasion de demander aux Parties de contribuer à une évaluation régionale sur les activités d'observation des mammifères marins, par exemple en fournissant des informations sur le nombre/lieu des opérations d'observation des baleines/dauphins, sur les espèces impliquées, les lignes directrices ou les réglementations mises en place, la valeur économique, les études scientifiques associées, les matériels pédagogiques.
- Encourager les Parties à agir conformément au Protocole SPAW en relation aux mammifères marins captifs, par la mise en oeuvre d'un processus pour évaluer et chercher des exonérations pour fournir l'information sur des normes pour la santé et le confort des mammifères marins en captivité.

27. Conservation des tortues de mer (en collaboration avec WIDECAST et le CAR/SPAW)

- a) Appuyer les Plans de récupération nationaux (STRAP) à travers la mise en oeuvre des actions prioritaires nationales, en particulier dans les parties à SPAW.
- b) Continuer à appuyer l'Index des sites d'observation pour les tortues de mer imbriquées (*Eretmochelys imbricata*) en danger critique, et après vérification (en cours), appuyer la publication d'un manuel de marquage des tortues de mer, des meilleures pratiques d'observation de l'abondance des tortues de mer dans les sites de l'Index, et une base de données sur leurs lieux de ponte dans la région des Caraïbes.
- c) En collaboration avec la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines (IAC), appuyer l'atelier régional d'experts sur les tortues de mer imbriquées, tenant compte des décisions de l'IAC et de CITES, pour évaluer les tendances et les menaces qui pèsent sur leurs populations et leurs habitats.

28. Conservation des oiseaux (en collaboration avec SCSCB, BirdLife, le CAR de SPAW)

- a) Continuer d'appuyer le travail réalisé sur le Dendrocygne des Antilles, les efforts de renforcement des capacités, en tant qu'espèce phare pour la conservation des zones humides. Des activités planifiées pour Cuba, République Dominicaine et Ste Lucie seront

considérées en tant que destinataires d'un appui de la part de SPAW.

- b) Appuyer la production de matériel pédagogique si possible, en particulier des fiches laminées sur l'identification des oiseaux terrestres.
- c) La coopération avec BirdLife International Partnership pour promouvoir d'importantes zones d'oiseaux (IBA) dans la région, y compris, l'analyse des liens entre les zones protégées existantes, les IBA et les espèces contenues dans la liste de SPAW et évaluer leur état de conservation, de même que les espèces menacées ou en danger qui devraient faire partie des listes du Protocole.
- d) Explorer une collaboration avec BirdLife International dans la mise au point (et la mise en oeuvre) de plans d'action pour les espèces d'oiseaux menacés (par exemple, la grive à patte jaune).

29. Continuer d'appuyer les actions prioritaires sur la conche reine et la gestion de la pêche de la langouste dans la région, en coordination avec FAO/WECAFC, OSPESCA et le Mécanisme régional pour la pêche dans les Caraïbes (CRFM).

30. Continuer la collaboration avec CABI sur la mise au point d'une proposition de projet FEM : « Mitiger les menaces des espèces exotiques envahissantes dans les Caraïbes insulaires » (2008-2012) (pays : République Dominicaine, Jamaïque, St. Lucie, Trinité et Tobago) :

- a) Le projet FEM propose d'établir un cadre extensif abordant la question des espèces exotiques envahissantes qui menacent les écosystèmes aquatiques et terrestres et leur diversité biologique. Il sera créé sur les mesures nationales existantes pour renforcer les capacités à traiter les questions de la biodiversité et les mettre en rapport avec les parties prenantes nationales et régionales. Il inclura :
  - Une analyse des écarts existants entre les plans et les politiques, exposer les stratégies de communication nationale et de renforcement des capacités pour un projet à grande échelle et définir les projets pilotes dans les 5 pays.
  - Les composantes du projet final proposé incluent la mise au point de stratégies nationales sur les espèces exotiques envahissantes, se focalisant sur une capacité nationale accrue et l'établissement d'une coopération et d'une stratégie à travers toutes les Caraïbes en vue de réduire les risques posés sur la diversité biologique par les espèces exotiques envahissantes.
- b) La collaboration avec le Programme SPAW portera sur le renforcement des capacités par l'intermédiaire du modèle des ateliers de formation PNUE/GISP.

Continuer la coordination avec AMEP sur le projet des eaux de ballast de l'OMI/PNUE dans les Caraïbes, focalisé sur le transfert des espèces marines envahissantes dans les eaux de ballast.

31. Renforcement des capacités dans la conservation de la vie sauvage

- Explorer une collaboration avec U.S. Fish et le département de vie sauvage pour la mise en oeuvre d'activités de formation, afin d'améliorer la capacité des professionnels, des gestionnaires des MPA et des enseignants, à la conservation de la vie sauvage, en utilisant les problèmes de gestion comme point de départ pour aborder les besoins de conservation des espèces, y compris les aspects socioéconomiques de la conservation des espèces. Il

s'agirait en particulier, d'une collaboration avec l'Initiative des espèces migratrices de l'hémisphère occidental (WHMSI), en créant la capacité pour conserver et gérer la vie sauvage des espèces migratrices, par la communication sur les problèmes de conservation d'intérêt commun, des zones de formation, par l'échange d'information nécessaire pour une prise de décision fondée et par le travail en réseau pour traiter les problèmes émergents.

### Résultats attendus

32. Les principaux résultats de ce sous-programme sont :

- a) Une base de données préliminaires sur les mammifères marins pour la région des Caraïbes et davantage de connaissances et d'informations sur les ressources et les problèmes liés aux mammifères marins, comme les interactions entre pêcheries, la captivité et les meilleures pratiques.
- b) Une plus grande capacité pour traiter les ensablements des mammifères marins et gérer les opérations d'observations des baleines.
- c) Des outils (manuel, meilleures pratiques et base de données spatiale) pour appuyer et suivre les sites d'observation de l'Index pour les tortues de mer.
- d) Une plus grande connaissance sur les tendances des populations et l'état de conservation des baleines à bosse dans la région des Caraïbes.
- e) Une plus grande capacité de gestion et de connaissances dans les pays de la région sur les zones d'oiseaux importantes et sur les espèces d'oiseaux menacés.

### Budget proposé

Activité	2008			2009		
	CTF	Autres sources	Total	CTF	Autres sources	Total
Conservation des mammifères marins et exécution du PAMM	20.000	40.000*	60.000	20.000	50.000	70.000
Conservation des tortues de mer	10.000**	-	10.000	10.000	10.000	20.000
Conservation des oiseaux						
Actions prioritaires sur la gestion de la langouste et de la conche reine	5.000	10.000***	20.000	10.000	10.000	20.000
Appui au projet régional sur les espèces envahissantes	10.000	20.000	30.000	10.000	20.000	30.000
Renforcement des capacités en Conservation de la vie sauvage en collaboration avec WHMSI	5.000	-	5.000	10.000	20.000	30.000
<b>TOTAL (US\$)</b>	<b>50.000</b>	<b>70.000</b>	<b>125.000</b>	<b>60.000</b>	<b>110.000</b>	<b>170.000</b>

\* Y compris le financement apporté par la France en 2008 pour l'exécution du PAMM (25.000US\$)

\*\* Pour appuyer le processus de conservation régionale de la tortue imbriquée, y compris une réunion d'experts régionaux avec la CIT.

\*\*\* Y compris le financement apporté par la SIDA en 2008

## **2.5 Conservation et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins**

### Objectifs

33. Les objectifs seront toujours les suivants :

- a) Aider à la gestion des écosystèmes marins et côtiers de la région sur une base durable, en particulier par des pratiques durables ;
- b) Mobiliser la volonté politique et les actions des gouvernements et autres partenaires pour la conservation et l'utilisation durable des récifs coralliens et des écosystèmes associés, comme la mangrove et les prairies marines ;
- c) Communiquer efficacement la valeur et l'importance des récifs coralliens, les mangroves et les prairies marines, y compris leurs services écosystémiques, les menaces à leur durabilité et les actions nécessaires à leur protection ;
- d) Promouvoir l'approche par écosystème et les principes et les valeurs d'une bonne gouvernance pour la conservation et la gestion des écosystèmes marins dans la région.

### Activités

34. Les activités proposées pour être mises en oeuvre pendant la période biennale sont :

<b>2.5 CONSERVATION ET UTILISATION DURABLE DES ECOSYSTEMES COTIERS ET MARINS</b>
<b>Activités</b>
<p>35. Appuyer le projet du FEM – Gestion durable des Ressources marines partagées de l'écosystème marin des Caraïbes (CLME) et des régions adjacentes ; en coordination avec IOCARIBE et le PNUD par la coordination et la mise en oeuvre de son projet pilote <i>Gestion et Conservation de la biodiversité et des pêcheries des récifs</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet renforcera les connaissances actuelles sur les écosystèmes des récifs coralliens et les pêcheries des récifs, au niveau local, national et régional, de même que sur les expériences régionales et mondiales pertinentes, dans la gestion participative et multisectorielle et les mesures de conservation.</li> <li>• Il s'en suivra l'approche de gestion par écosystème, laquelle est intégrale, adaptative et multisectorielle, et encouragera une large participation des parties prenantes.</li> </ul>

- Il utilisera la meilleure information disponible, y compris les dernières évaluations scientifiques crédibles, en révisant et renforçant les processus de gestion et de politique au niveau principalement national et local ; il visera également des interventions stratégiques potentielles, en particulier, au regard du Code de comportement élaboré pour les pêcheries responsables dans les Caraïbes.
- Le projet pilote se focalisera sur le renforcement des capacités de gestion des zones marines étendues et transfrontalières, principalement en Colombie, République Dominicaine, Haïti, Jamaïque et St Vincent et les Grenadines.
- Le projet visera à atténuer les impacts sur l'environnement (surpêche, pollution et dégradation de l'habitat tels qu'ils ont été identifiés dans l'Analyse préliminaire de diagnostic (TDA) et à renforcer l'évaluation, la gestion et les cadres de gouvernance nécessaires pour promouvoir l'intégrité écologique et leur possibilité de résister aux chocs et au stress.
- Le projet développera et encouragera le travail en réseau et la coopération entre les pays pour la gestion des ressources marines, en se focalisant sur le renforcement des institutions existantes, les structures et les mécanismes à travers le partage, la collaboration et l'échange. Les vastes et lointains systèmes récifaux en Jamaïque (Pedro Bank) et en Colombie (AMP Seaflower) seront inclus en tant que sites majeurs car ils représentent des zones de haute productivité qui sont assujettis à des pressions de pêches considérables. Les enseignements appris et les expériences dans ce processus seront partagés tout le long du projet avec les pays adjacents, comme la République Dominicaine et Haïti.
- Le projet étendra ses activités aux pays les plus éloignés comme Bahamas, Belize, Grenade et St Vincent et les Grenadines, afin de partager et répliquer les réalisations, les bonnes pratiques et les échecs dans la gestion à utilisation multiple de ces écosystèmes dont les services et les fonctions sont si critiques pour la santé générale des ressources marines vivantes dans les Caraïbes.
- Dans toutes les activités proposées, il y aura une implication significative de la communauté et des parties prenantes aux différents niveaux, y compris le processus de prise de décisions.

36. Les principales activités du projet pilote sont :

- Renforcement des cadres de gestion existants basés sur les principes de l'approche par écosystème (évaluation, renforcement des capacités, suivi et évaluation). Ceci inclura l'évaluation et la cartographie des sites sélectionnés ; la révision et l'analyse des régulations de gestion existante et les mécanismes d'application aux sites sélectionnés ; application participative des parties prenantes ; sensibilisation du public et augmentation de la portée éducative (régulation et emphase de l'application) ; et
- Transfert des meilleures pratiques et diffusion des enseignements appris.

37. Continuer d'appuyer l'Initiative internationale sur les récifs coralliens (ICRI)

- a) Promouvoir et appuyer les célébrations de l'Année internationale des récifs, en particulier, à travers les efforts médiatiques stratégiques et une information ciblée aux décideurs et aux planificateurs, en collaboration avec le programme CETA du PEC.
- b) Continuer d'appuyer et/ou de coordonner avec les nodes d'observation des cinq récifs coralliens sous-régionaux des Caraïbes, de l'Amérique tropicale du sud (coordonné par INVEMAR en Colombie); des Caraïbes orientales (coordonné par le Centre CZM en Barbade ; de l'Initiative pour les récifs coralliens des Antilles néerlandaises (NACRI) ; des Caraïbes occidentales (coordonné principalement par le projet MBRSt) ; des Caraïbes du nord et atlantiques (NCA) (coordonné par UWI-CMS), y compris les sites de formation, l'assistance technique et la gestion des données, pour assurer les contributions de données de la région à la base de données mondiale ReefBase et les rapports sur l'état des récifs du GCRMN. Ceci comprend l'appui aux efforts AGRRA, CARICOMP et ReefCheck, le cas échéant.
- c) Appuyer, le cas échéant, les ateliers de formation dans la région sur les récifs coralliens "Crime Scene Investigation" (CSI), pour fournir aux pays des outils pour mener des enquêtes sur les dommages, évaluation des impacts, récupération financière des dommages et préparation judiciaire. Au moins 4 ateliers sont programmés avec l'appui de l'USAID pour la République Dominicaine, la Barbade, Jamaïque et Trinidad et Tobago.
- d) Appuyer les efforts en cours déployés par l'IRM sur la valeur économique en profondeur des récifs coralliens, probablement pour la République Dominicaine et la Jamaïque. Ceci inclura le renforcement des capacités d'une diversité de parties prenantes au niveau du pays, pour conduire une collecte de données et des analyses, de même que pour appliquer l'information comme il convient dans la politique pertinente et la prise de décisions.
- e) Diffuser largement les enseignements appris et les meilleures pratiques tirés de la mise en oeuvre des activités de l'ICRAN-Caraïbes, pendant la période biennale, en particulier, ceux concernant les sites de démonstration.
- f) Appuyer si possible l'application de l'outil récemment élaboré « Services écosystémiques, Guide pour les décideurs » de l'Institut des Ressources mondiales (IRM). Il a pour but d'aider le secteur public à intégrer les services écosystémiques dans leur prise de décisions en vue du développement économique et répond aux résultats de l'évaluation de l'écosystème du millénaire. L'IRM est présentement à la recherche d'opportunités pour tester cet outil au sein des efforts de planification du développement.
- g) Assister aux réunions de l'ICRI en tant que secrétariat de SPAW et promouvoir et appuyer le cas échéant la participation des gouvernements et des experts de la région dans ces réunions.

Résultats attendus

38. Les principaux résultats de ce sous-programme seront :

- a) Une valorisation économique des récifs coralliens disséminés largement dans les pays de la région, à être utilisée dans l'élaboration de politiques.
- b) Une information sur l'état des récifs coralliens, disponible par le biais du GCRMN et ReefBase.
- c) Une meilleure gestion des grands écosystèmes marins de la région, en suivant les principes de bonne gouvernance et de l'approche par écosystème.

Budget proposé

Activité	2008			2009		
	CTF	Autres sources	Total	CTF	Autres sources	Total
Appui au projet pilote FEM CLME sur la biodiversité des récifs	20.000	100.000**	120.000	30.000	280.000**	310.000
Appui à l'Année Internationale sur les récifs avec CETA	-	5.000*	5.000	-	-	-
Appui aux nodes régionaux des récifs coralliens de GCRMN	10.000	10.000	20.000	20.000	10.000	30.000
Appui à la formation en CSI dans les récifs coralliens	5.000	5.000	10.000	5.000	5.000	10.000
Valeur économique en profondeur des récifs	10.000	10.000	20.000	10.000	15.000	25.000
Application des outils des services écosystémiques	-	-	-	10.000	10.000	20.000
<b>TOTAL (US\$)</b>	<b>45.000</b>	<b>130.000</b>	<b>175.000</b>	<b>75.000</b>	<b>320.000</b>	<b>395.000</b>

\* Financement reçu par la Sida

\*\* Fonds du FEM pour le projet pilote CLME sur la biodiversité et les pêcheries des récifs

## **2.6 Le tourisme durable**

### Objectifs

39. Les objectifs de la composante du programme pour le tourisme durable sont :
- a) Promouvoir les pratiques de tourisme durable du milieu marin et côtier, en particulier autour des zones protégées et des zones critiques ou sensibles ;
  - b) Développer de manière efficace les liens avec PNUE-DTIE, CTO, l'Alliance pour le tourisme durable (CAST), et les autres organisations pertinentes, engagées dans le tourisme durable de la région des Caraïbes.

### Activités

40. Les activités qui doivent être mises en oeuvre pendant la période biennale sont :

<b>2.6 TOURISME DURABLE</b>
<b>Activités</b>
<p>41. Des synergies avec CTO et CAST dans la mise au point et la mise en oeuvre de normes et d'initiatives pour le tourisme durable, y compris l'élaboration et la mise en oeuvre d'un cadre politique de tourisme régional pour les Caraïbes.</p> <p>42. Poursuivre la coordination dans la promotion de la Campagne de Drapeau Bleu et autres activités de certification du tourisme durable.</p> <p>43. La diffusion continue de matériels et outils pour le renforcement des capacités au niveau des pratiques du tourisme durable.</p> <p>44. Renforcement basé sur les expériences en Mesoamérique, tirés du projet ICRAN MAR. La formation en activités de loisirs en milieu marin durables et évaluation de performances environnementales sera étendue, en même temps que des alliances seront formées avec des entreprises locales, des responsables de MPA et des communautés locales. Ceci comprend les micro-financements et des ateliers de formation en collaboration avec CORAL, pour faire avancer la mise en oeuvre des normes concernant les activités récréatives marines réalisées localement et promouvoir le dialogue entre parties prenantes pour améliorer les pratiques touristiques en milieu marin et côtier.</p>

### Résultats attendus

45. Les principaux résultats de ce sous-programme seront :
- a) Une plus grande collaboration et coordination au niveau des initiatives touristiques durables dans la région des Caraïbes ;
  - b) Une plus grande connaissance et capacité au niveau du secteur assurant des activités récréatives marines sur les meilleures pratiques pour un tourisme durable ;

- c) Un plus grand nombre d'alliances entre les communautés, les responsables de PAM et les entreprises pour des pratiques marines et côtières durables.

*Budget proposé*

Activité	2008			2009		
	CTF	Autres sources*	Total	CTF	Autres sources	Total
Formation et mise en oeuvre de meilleures pratiques dans le secteur des activités récréatives marines.	10,000	40,000*	50,000	10,000	60,000*	70,000
Coordination des pratiques touristiques régionales durables (communications et voyages)	5,000	10,000*	15,000	5,000	10,000*	15,000
<b>TOTAL (US\$)</b>	15.000	50.000	65.000	15.000	70.000	85.000

\* Fonds de Sida dans le cadre de l'initiative WW2BW



**Annexe I: Budget du Programme SPAW pour l'exercice biennale 2008-2009**



## Annexe I : Budget du Programme SPAW pour l'exercice biennale 2008-2009

Activité	2008				2009			
	Prévision budgétaire			Solde requis	Prévision budgétaire			Solde requis
	CTF	Autres Contributions	Dépense totale		CTF	Autres Contributions	Dépense totale	
SPAW								
2.1								
Coordination (frais salaires et réunion COP couverte par OCCC)								
Promotion et Consultants	10.000	0	10.000	0	5.000	5.000	10.000	10.000
2.2								
Renforcement des zones protégées de la région des Caraïbes*	30.000	45.000	75.000	45.000	30.000	80.000	110.000	75.000
2.3								
Mise au point des lignes directrices Pour la gestion des zones et de la vie sauvage protégées **	15.000	45.000	60.000	30.000	20.000	45.000	65.000	65.000
2.4								
Conservation des espèces menacées et en danger***	50.000	70.000	120.000	90.000	60.000	110.000	170.000	170.000
2.5								
Conservation et utilisation durable des écosystèmes marins et côtiers****	45.000	130.000	175.000	70.000	75.000	320.000	395.000	115.000
2.6								
Tourisme durable*****	15.000	50.000	65.000	25.000	15.000	70.000	85.000	25.000
<b>Subtotal</b>	<b>165.000</b>	<b>340.000</b>	<b>505.000</b>	<b>260.000</b>	<b>205.000</b>	<b>630.000</b>	<b>835.000</b>	<b>460.000</b>

Coût d'aide au programme								
13% (montant sujet à modification basée sur la	21.450	44.200	65.650	33.800	26.650	81.900	108.550	59.800
Source de fonds								
<b>TOTAL SPAW</b>	<b>186.450</b>	<b>384.200</b>	<b>570.650</b>	<b>293.800</b>	<b>231.650</b>	<b>711.900</b>	<b>943.000</b>	<b>519.800</b>

OCCC: Coordination générale et dépenses courantes du Programme pour l'Environnement des Caraïbes

\* Les "Autres Contributions" proviennent de la Fondation McArthur pour le programme de formation des formateurs (ToT) et de la SIDA pour microfinancements de CaMPAM.

\*\* Y compris une aide au CAR/SPAW pour les critères d'inclusion aux listes des zones protégées et les lignes directrices pour éviter que les espèces ne deviennent menacées ou en danger (financement du gouvernement français)

\*\*\* Les "Autres Contributions" en 2008 reflètent les fonds du gouvernement français pour les PAMM et de SIDA pour les pêcheries de la langouste et la conche reine.

\*\*\*\* Y compris le financement du projet pilote FEM CLME sur la biodiversité des récifs pour la période 2008 - 2009.

\*\*\*\*\* Les "Autres Contributions" incluent le financement de SIDA pour de meilleures pratiques dans les activités récréatives marines pour la période 2008 y 2009.